

CULTURE

Lancement de la 3^e édition du dispositif de parcours de résidences artistiques « Re.Gards »

Le Conseil départemental du Gard et cinq structures membres du réseau des tiers-lieux gardois lancent la troisième édition du dispositif Re-Gards, un parcours de résidences artistiques itinérantes favorisant la création contemporaine, la rencontre avec les publics et la coopération entre artistes et structures culturelles du territoire.

Publié le 01/10/2025 -- Temps de lecture: 15 minutes



L'appel à candidatures est ouvert à toutes les disciplines, avec une attention particulière pour les projets hybrides, ce dispositif permet à une équipe artistique professionnelle domiciliée en région Occitanie de bénéficier :

- d'une résidence itinérante au sein de cinq structures partenaires : La Berline (La Grand-Combe), La Dame d'Angleterre (Brignon), La Filature du Mazel (Val-d'Aigoual), La Moba (Bagnols-sur-Cèze) et Le Spot (Nîmes).
- d'un apport en coproduction de 7 500 € TTC, financé par le Conseil départemental du Gard.
- d'une dotation financière de 3 000 € pour la réalisation d'actions culturelles et de médiation avec les habitants financé par la DRAC Occitanie.

Chaque lieu offre un espace de travail, un accompagnement personnalisé et un ancrage territorial singulier. L'objectif est de soutenir la création contemporaine, de favoriser la rencontre entre artistes et professionnels du Gard, et de développer le partage avec les publics des bassins de vie investis.



© Emilie Pecunia

La Chaloupante, compagnie lauréate 2025

Pour la 2^e édition du dispositif, la compagnie La Chaloupante, installée à Sauve, a été désignée lauréate pour Re-Gards 2025 avec son projet « ça serait bien » (titre provisoire), un spectacle mêlant humour et poésie, élaboré dans un atelier utilisant « petits rêves » et « vœux monstrueux ». La restitution finale est prévue avant l'été 2026 : restez connectés sur les réseaux sociaux du Conseil départemental !

Pour candidater

- Consulter l'appel à candidatures complet comprenant la liste des pièces à fournir, les conditions d'éligibilité et les critères de sélection.

Renseigner le formulaire en ligne avant le 31 décembre 2025

Conditions d'éligibilité

- Être une équipe artistique professionnelle domiciliée en région Occitanie.
- Incrire le projet dans une démarche de création contemporaine.
- Attester d'une activité régulière de création et diffusion d'œuvres originales en Occitanie.
- Être titulaire d'une licence d'entrepreneur du spectacle.
- Proposer au moins une action en direction des publics (médiation, représentation...).
- Présenter un projet réalisable, disposant d'apports de production et de partenariats de diffusion.

Le dispositif « Re.Gards » s'inscrit dans les objectifs du Schéma départemental de la culture qui vise à :

- Soutenir et valoriser la création artistique contemporaine sur le territoire tout en accompagnant l'équipe sélectionnée vers la diffusion et la professionnalisation.
- Favoriser le dialogue et la rencontre entre les équipes artistiques et le réseau professionnel gardois.
- Créer de la circularité au sein du département.
- Mettre en commun les pratiques culturelles qui se produisent au sein de nos territoires.
- Diffuser une dynamique de coopération au sein du territoire face aux logiques concurrentielles.

Les 5 lieux hybrides partenaires du dispositif :

La Berline - La Grand-Combe

L'association Les Lendemains a été créée en 2002 pour diffuser des spectacles vivants de cirque, aériens, et de trapèze volant. Les compétences multiples de ses gestionnaires et l'essor du lieu devenu "La Berline" ont permis de développer la conception et la fabrication de structures et d'agrès de cirque ainsi que de l'accueil de compagnies professionnelles en résidences.

Site minier à l'origine, le lieu a fait place à une réhabilitation de manière à créer un lieu pluriel dédié aux arts et à la culture au sens large. La Berline dispose également d'un centre de formation diplômant nommé "Arts du trapèze volant".

La Dame d'Angleterre - Brignon

La Dame d'Angleterre est un lieu de résidence et de manufacture des Arts de la rue implanté dans un espace rural du Gard depuis 2018.

La structure est engagée dans la création et le soutien à la création dans le domaine du spectacle vivant, avec une attention particulière aux formats pensés et réalisés pour l'espace public. Basé à Brignon, le lieu se situe à la croisée de l'agglomération d'Alès, de Nîmes et du Pays d'Uzès et des lieux de diffusion et festivals qui les composent. Le lieu composé de divers espaces de travail permet de nombreux échanges artistiques

La Filature du Mazel - Val-d'Aigoual

La Filature du Mazel est un tiers-lieu situé au cœur des Cévennes sur la commune de Val d'Aigoual.

Créée en 2011, cette association contribue à la vitalité culturelle et à la cohésion de son territoire par de nombreuses actions. Au sein d'une ancienne usine de bas de soie, elle accueille régulièrement des artistes en résidence de création et anime à l'année une communauté d'acteurs culturels ou œuvrant dans le champ de l'E.S.S. Récemment labellisé "Pôle d'innovation territoriale" par le ministère de la Culture, ce tiers-lieu conçoit un projet qui mêle la parole artistique aux savoirs scientifiques au service d'une meilleure connaissance des enjeux climatiques.

La Moba - Bagnols-sur-Cèze

La Moba est une coopérative culturelle dédiée aux musiques actuelles créée et implantée en 2017 à Bagnols-sur-Cèze.

Née du rassemblement de 25 coopérateurs autour d'une envie de proposer un lieu culturel, festif, de rencontre et de partage sur un territoire classé en zone blanche culturelle.

Avec une salle de spectacle de 450 places, une fabrique culturelle accueillant un studio numérique et un espace de création, la coopérative a pour vocation de proposer une programmation musicale novatrice et éclectique, tant des artistes nationaux et internationaux, que les créations et les initiatives locales.

Le Spot - Nîmes

Le Spot ainsi que l'association gérante éponyme sont nés en 2013.

Le Spot est un tiers-lieu hybride de 500 m² aux actions transversales (culturelles, économiques et sociales) situé dans le quartier Gambetta-Richelieu (QPV) à Nîmes.

Le lieu a été pensé dès le départ en tandem avec "L'Expo de Ouf !", un festival nîmois historique qui rassemble chaque année depuis 10 ans des milliers d'habitants du quartier, de la métropole et de touristes autour d'un parcours artistique de fresques monumentales réalisées par des street-artistes et jalonné de multiples formes d'art urbain.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76